

BOUCHES-DU-RHÔNE / SOCIAL

Les stagiaires et leurs responsables pédagogiques ont été avertis mi-décembre que leur aventure prenait fin le 31. PHOTOM.G.

La Région condamne sur statistiques

Formation

Le conseil régional ne renouvelle pas la convention qui la lie au ministère de la Justice et concerne 14 établissements.

L'association Appel d'aire y laisse plus que des plumes mais refuse d'abandonner ses stagiaires.

MARSEILLE

La Région s'est engagée dans une refonte de l'ensemble des formations financées par la collectivité publique. Les Espaces territoriaux d'accès aux premiers savoirs (Etaps) sous convention Justice-Région (CJR) sont supprimés, le président LR Christian Estrosi estimant les effets de ces formations « pas sérieux ». L'association Appel d'aire à Marseille est touchée au cœur, fonctionnant à 80% sur un financement régional. 450 jeunes, entre 16 et 25 ans, en rupture de parcours et inscrits dans 14 structures sont concernés par la coupe franche de ces subventions régionales.

La Région veut « des résultats » et pour elle, le bilan d'Appel d'aire est « sans appel » : « Sur 500 jeunes entrés en formation, seuls 174 sont allés au bout et 11 sont en emploi ». Mais est-ce vraiment sérieux de jauger l'efficacité d'une structure par des objectifs inténables ? Car comment imaginer qu'un jeune sous mandat judiciaire, en aménagement de peine, porteur de bracelet électronique ou en rupture scolaire et familiale pourra à l'issue d'un stage décrocher immédiatement un emploi alors qu'à bac+5, c'est à peine s'ils arrachent un contrat de vigile ? La nouvelle était d'autant plus brutale qu'elle arrive après une rallonge de 30 000 eu-

ros votée un mois plus tôt par l'institution pour équilibrer le budget d'Appel d'aire.

L'aide à l'insertion réorientée

Dans les ateliers menuiserie et métallurgie d'Appel d'aire, passelle vers une re-sociabilisation, pas question de laisser en plan ni les stagiaires, ni leurs projets de maison-conteneur autonome en énergie et eau pour la Fondation Abbé-Pierre et d'ULM qui promettait un bel envol. La « rage » a aujourd'hui laissée place à la combativité. Si Malik et Zac sont sortis du dispositif début janvier, « l'un pour une embauche, l'autre pour intégrer un chantier d'insertion. Deux jeunes sont partis suite à cette information. Un autre a terminé son parcours. Mais cette rentrée, ils étaient trois à revenir. Par ailleurs, 4 ont été sortis pour raisons disciplinaires. Un autre en CFA en attente d'une réponse voulait s'inscrire pour ne pas rester inactif », fait le point Julien Aquaviva, directeur d'Appel d'aire, qui s'attend à devoir licencier les trois formateurs salariés dont il est pour ne pas risquer la cessation de paiement et entend « défendre la spécificité de l'association, qui offre des parcours individualisés où la durée n'a pas de sens », niée par les critères régionaux.

Pour l'heure, l'institution n'a toujours pas pris contact avec Appel d'aire mais justifie : « Les financements des Etaps sont réorientés en 2017 dans le cadre de la nouvelle convention sur des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi. Les stagiaires vont être redirigés vers des Etaps qui accueillent tout type de publics. » Enfin, « les organismes de formation pourront naturellement répondre aux appels d'offres de la Région en 2017 », statistiques à l'appui.

Myriam Guillaume